

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 032-213202567-20260217-DCM2026_01_05C-BF



Séance du 17 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 17 Février à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 11 Février 2026, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.
Pour le vote du compte administratif, M. FANTON Patrick, Président, s'est retiré de la séance le temps du vote.

Monsieur Jean-François DARROUX est désigné Président, le temps du vote

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	17	16
		Pour : 16
		Contre : 0
		Abstentions : 3

Etaient présents :

M. DARROUX, Mme CHABBERT, M. FORMENT, M. CORTADE, Mme DUBOSQ, M. IGLESIAS, Mme PICCIN, M. FORGUES, BARBARA, LARAN, Mmes ABADIE, CHARLIER, DAL LAGO, M. PUGNETTI, Mme TROUETTE, M. DOREY, Mme GROSJEAN.

Procurat(s) :

Mme LUBAS à Mme DUBOSQ, M. VIDAL à M. FORGUES.

Etai(en)t absent(s) :

MMES LASSALLE, GABARROT, MENDES et Lors du vote : M. Patrick FANTON.

Date de la convocation
11 février 2026

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
/ /

A été nommé **secrétaire de séance :**

Monsieur Gérard FORGUES

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

/ /

**2026.01.05 C : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025
du Budget Régie Culturelle**

et publication du

/ /

Le Conseil Municipal,

Investissement

Dépenses	:	Prévu :	12 952,00
		Réalisé :	12 879,24
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	12 952,00
		Réalisé :	7 152,22
		Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	:	Prévu :	368 781,00
		Réalisé :	351 037,74
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	368 781,00
		Réalisé :	356 764,76
		Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-5 727,02
Fonctionnement :	5 727,02
Résultat global :	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Monsieur Le Maire Adjoint, et le secrétaire de séance
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande, le 17/02/2026,

Monsieur Le Maire Adjoint, Jean-François DARROUX et le secrétaire de séance